



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT HUNTER C.R.E PAYS DE LA LOIRE

LE CHAMPIONNAT HUNTER SE DEROULERA LES 8 ET 9 NOVEMBRE 2014 A SAUMUR
DANS LE MANEGE DES ECUYERS DE L'IFCE-ENE

SAMEDI 8 NOVEMBRE 1ERE ETAPE MANIABILITE
DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2EME ETAPE GRAND PRIX

- LE CHAMPIONNAT SERA CONFORME AU REGLEMENT HUNTER 2014.
- LES CAVALIERS TITULAIRES D'UNE LICENCE PRO CSO OU CCE EN 2014 NE POURRONT CONCOURIR QUE POUR LE CHAMPIONNAT AMATEUR ELITE. TOUTEFOIS ILS POURRONT S'ENGAGER DANS LES AUTRES EPREUVES AMATEUR SANS COURIR LE CHAMPIONNAT AM3 OU AM1.
- SERA DECLARE CHAMPION DANS CHACUNE DES CATEGORIES : AM3 , AM1, AM ELITE, LE CAVALIER QUI PAR ADDITION DES DEUX ETAPES AURA OBTENU LA NOTE LA PLUS ELEVEE
- EN CAS D'EGALITE L'EPREUVE DU DIMANCHE SERA DETERMINANTE
- LES CAVALIERS MONTANT PLUSIEURS CHEVAUX FERONT LE SAMEDI AVANT LE DEBUT DE LA PREMIERE ETAPE LA DECLARATION DU CHEVAL CONCOURANT POUR LE CHAMPIONNAT
- LES CAVALIERS AYANT PLUSIEURS CHEVAUX ENGAGES, MONTERONT LEUR CHEVAL DE CHAMPIONNAT EN PREMIER
- UN CAVALIER ELIMINE DANS UNE ETAPE SE VERRA ATTRIBUER LA NOTE LA PLUS BASSE DE L'ETAPE MOINS 20 POINTS
- LE HARNACHEMENT DU CHEVAL ET LA TENUE DU CAVALIER DEVRONT ETRE EN STRICTE CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT HUNTER 2014
- LA CEREMONIE DES PODIUMS SE DEROULERA LE DIMANCHE A L'ISSUE DES EPREUVES , POUR LES 3 PREMIERS CAVALIERS A PIED MAIS EN TENUE DE CONCOURS.
- LE DIMANCHE MIDI UN INSTANT DE CONVIVIALITE SERA OFFERT PAR LE C.R.E PAYS DE LA LOIRE AUTOUR D'UN POT
- POUR TOUT RENSEIGNEMENT PHILIPPE JUVIN REFERENT HUNTER 06 87 82 34 96
E-MAIL ecuriedelaviolette@wanadoo.fr